

FREDDY MALOT
4, Rue Prof. Zimmermann
69007 LYON

16. 01. 2010

~~Remerciement~~ Madame, Monsieur,

Je desire obtenir le
discours de Monsieur KHADHAFI
(Libye) du 23 septembre 2009 a
l'ONU.

Comment dois-je m'y
prendre ?

Merci par avance,

F. Malot

Lettre à l'ambassade libyenne

Bureau Populaire
De la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne
Populaire et Socialiste à Paris



المكتب الشعبي
للجماهيرية العربية الليبية الشعبية الاشتراكية
العظمى - باريس

Paris, le 09/02/2010

Réf. :

الرقم الإشاري

لا ديمقراطية بدون مؤتمرات شعبية
Point de démocratie sans congrès populaires

التاريخ :

الموافق :

Monsieur,

du 16.01

Je vous prie de trouver ci-joint à votre demande le discours du leader **Moammar KADHAFI**, Guide de la Révolution Libyenne, du 23 septembre 2009 à l'ONU.

Veillez d'agréer, Monsieur, les assurances de notre haute considération.

Bureau Populaire Libyen à Paris



Monsieur Freddy MALOT
4, Rue Prf. Zimmermann
69007 Lyon

Lettre à l'ambassade libyenne

Freddy Malot
4 rue du Prof. Zimmerman
69007 Lyon
à

Lyon, le 11.02.2010

Bureau Populaire Libyen à Paris
6-8, rue Chasseloup-Lebas – 75015 Paris

Réf. Votre envoi du 09.02, en réponse à ma demande du 16.01.

Citoyenne, Citoyen,

Grand merci pour votre généreux envoi du discours véritablement historique (JANA 01) de votre Guide à l'O.N.U. (23.09.2009), que je reçois comme un cadeau du Ciel.

En effet, l'exposé du bien nommé MU'AMMAR (longue vie) a complètement dépassé mes attentes. Quelle pensée de la plus grande audace, mêlée à la plus grande sagesse ! Et j'aime un tel tableau de l'état réel du monde, simple, précis, complet, dont les conséquences civiques sont tirées avec une belle aisance.

Faut-il une preuve de ce que je dis ? Les "grands de ce monde" Impie, Despotique, et Hypocrite à l'extrême nous l'ont amplement fournie en organisant un black-out complet du message du Guide. Certes, la morgue répugnante fait partie de leur arsenal, avec la cruauté sans frein au besoin.

Cet aveu de la poignée de nouveaux QURASHYY qui pèse sur le monde entraîne une honte immense pour la France. Je m'explique.

En buvant les paroles du Président de l'Union Africaine, je n'ai pu m'empêcher de découvrir en MU'AMMAR AL-KADHAFI un frère d'arme de EMMANUEL SIEYÈS. Souvenons-nous que Sieyès est celui qui, à Versailles en 1789, appela le Tiers-État à se constituer en Assemblée Souveraine, défiant par ce fait l'Aristocratie dominante dont elle abattait l'odieux Privilège.

Or, que vit-on en Septembre 2009 à l'O.N.U. ? La Déclaration géniale de Kadhafi transporta – de la façon la plus légitime – l'appel de Sieyès, vieux de 220 ans, à l'échelle planétaire, ni plus ni moins. À New York – Versailles du monde, et tanière des Privilégiés du globe –, le Tiers-Monde et les Non-Alignés – l'immense majorité des hommes – furent invités à se constituer en Congrès Mondial Souverain (JANA 14, dernier alinéa).

Lettre à l'ambassade libyenne

Quel “coup d'éventail” donné sur le visage des renégats forcenés de 1789 trônant en l'Élysée parisien, par un modeste fils d'Afrique discourant en fidèle du Jacobinisme !¹

En vérité, il faudra bien en venir à la géante “Abolition des Privilèges” préconisée solennellement par la Libye en septembre 2009. Car c'est la seule solution raisonnable possible, faisant honneur à la tradition civilisée, et, tradition que Mahomet inaugura en Islam, avec le milliard et demi de témoins présents au monde de nos jours.

Ceci veut dire que, tout comme la Noblesse française de 1789, il faudra que les privilégiés actuels du “Conseil de la Terreur” (JANA 14) s'inclinent, et réclament même de se laisser assimiler par le Congrès, sous peine de se trouver mis au ban du Genre Humain.

Ô oui, les jours sont désormais comptés de l'Hégémonie infernale de l'Occident sur le monde.

Oui, la 64^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies fera date ! Et cela parce que vint le jour où le “Roi des rois Traditionnels de l'Afrique” se fit connaître comme le Prophète du “monde humain de paix et de tolérance” (JANA 59).

Mille bravos à lui, et à jamais !

طالب جڤڤي – 12.02.2010

- Ci-joint : chèque de 20 €.
- Documents envoyés à part :
 - Les Imams de l'Occident.
 - Fi de la Bondieuserie.
 - Un métier qui recrute.
 - Tarek Ramadan.
 - Les 2 mosquées.

¹ - **Afrique** : La Libye est synonyme d'Afrique chez Homère et Hérodote.

- **Coup d'éventail** : réédition méritée du coup de chasse-mouches asséné par le dey d'Alger Hussein au consul de France, le 29.04.1827.

Discours du Leader Moammar Kadhafi

Guide la révolution libyenne

Le 23 septembre 2009 (3 Chawwal 1430) à la
64^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

Table des matières du discours du Guide

proposée par Freddy Malot

Introduction générale.....	Jana 1 à 3
<hr/>	
I- Nations et O.N.U.....	Jana 4 à 22
II- Parenthèses.....	Jana 23 à 31
a- USA	
b- Siège	
III- Les 65 guerres.....	Jana 32 à 44
IV- Le sang.....	Jana 45 à 50
a- Assassinats	
b- Massacres	
V- Varia.....	Jana 51 à 58
a- Piraterie	
b- Maladie	
c- Mines	
d- Palestine	
e- Cachemire, Darfour, Liban/Syrie	
<hr/>	
Conclusion générale.....	Jana 59
<hr/>	

Discours du Leader Moammar Kadhafi

Guide la révolution libyenne

GRANDE JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE SOCIALISTE¹

Jana 01

Texte du discours du guide de la révolution, président de l'Union Africaine, roi des rois traditionnels de l'Afrique à la 64^{ème} session de l'assemblée générale des Nations Unies, dans lequel les solutions radicales qui sont proposées, sont susceptibles d'ébranler l'édifice chancelant de l'Organisation des Nations Unies et de soutenir la construction d'une structure universelle nouvelle, sur ses ruines. Une structure qui repose sur l'égalité entre les nations, grandes ou petites soient-elles. Une structure débarrassée du veto, des sièges permanents et autres provisoires. Des solutions aussi qui procéderont au regain de considération pour l'assemblée générale qui est ainsi le congrès du monde.

New York 23 Al Fateh (Jana)

Ci-après le texte intégral du discours² :

¹ Appellation officielle de la Libye depuis 1977. (nde)

² Publié par Jana, Agence Jamahirya Presse (Bulletin quotidien en langue française) du jeudi 06 Chawwal (26 septembre 2009) 24 Al Fateh 1377. (nde)

Au nom de Dieu.

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je vous salue au nom de l'Union Africaine. Je fais le vœu pour que cette circonstance soit historique dans la vie du monde.

Au nom de l'Assemblée Générale des Nations Unies que préside la Libye, au nom de l'Union Africaine, au nom de mille royaumes traditionnels africains, en votre nom à tous, je présente les vœux à notre fils le président Obama car, c'est pour la première fois qu'il assiste avec nous à la réunion de l'assemblée en sa qualité de président des États-Unis d'Amérique que nous saluons car il est l'État hôte.

Jana 02

Cette circonstance intervient à la cime d'un ensemble de **défis** que nous affrontons ensemble et qui requièrent du monde de s'unir et de déployer de sérieux efforts pour arriver à bout de ces défis, le véritable ennemi commun.

Défis climatiques, crise financière, effondrement économique capitaliste, crise de l'alimentation et de l'eau, désertification, terrorisme, immigration, propagation de maladies qui ont pour origine la volonté de l'homme et qui n'existaient pas auparavant. Certains virus, en effet, ont été fabriqués par des structures militaires en tant qu'armes, avant que le contrôle ne soit perdu dessus.

Se pourrait-il que la grippe porcine fasse partie des virus qui n'ont pu être maîtrisés, alors qu'ils étaient en fabrication dans des laboratoires en tant qu'armes de guerre.

Ainsi en est-il de même, pour ce qui est de la propagation nucléaire qui fait peur, du terrorisme, de la propagation de l'hypocrisie, de la peur, de l'hérésie et de la décadence morale et du règne du matériel.

Tout cela forme un **ennemi commun** à nous tous.

Jana 03

Messieurs,

Vous savez que les Nations Unies se sont formées, à l'origine, de trois ou quatre États qui se sont coalisés contre l'Allemagne. Les Nations Unies c'est cela, et non pas l'Organisation des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies dans laquelle nous nous trouvons actuellement, c'est autre chose. Tandis que les Nations Unies, ce sont les nations qui se sont unies contre l'Allemagne dans la deuxième guerre mondiale. Ces États ont constitué un conseil qu'ils ont nommé conseil de sécurité.

Et ils se sont octroyés des sièges permanents. Et ils se sont dotés du veto.

Nous n'étions pas présents, quant à nous. Les Nations Unies se sont alors confectionnées tout autour. Elles nous ont demandé dès lors de nous vêtir de cet habit que ces trois ou quatre États coalisés contre l'Allemagne, avaient confectionné.

La vérité, c'est cela. Là est le fondement de cette organisation internationale.

Cela s'est produit en l'absence des 165 nations aujourd'hui présentes. C'est-à-dire, une proportion de 1 sur 8. Une nation était présente alors que huit autres étaient absentes. Et ce sont eux qui ont élaboré la charte, au sujet de laquelle vous savez qu'à la lecture – et la charte des Nations Unies est ici avec moi –, que son préambule est une chose et ses articles, une autre chose.

Comment cela s'est-il passé ?

Ceux qui étaient présents à San Francisco en 45, ont participé à la mise en œuvre du préambule, laissant les autres articles et motions internes à ce qui est nommé de conseil de sécurité, aux experts, aux techniciens et politiciens des États intéressés par ce sujet. Et ce sont les États qui avaient façonné le conseil de sécurité. Les États qui s'étaient unis contre l'Allemagne.

Le préambule est très attrayant et ne fait appel à aucune controverse. Toutefois, tout ce qui est venu par la suite est totalement en contradiction avec le préambule. C'est la situation dans laquelle nous sommes présentement. Nous protestons et réfutons cela. Il n'est pas possible de persévérer avec cet état de chose, car le temps de cela est bien révolu avec la deuxième guerre mondiale.

Jana 04

Le préambule mentionne que les nations, grandes et petites, sont égales.

Sommes-nous égaux à propos des sièges permanents ? Pas du tout. Nous ne sommes pas égaux. Le préambule stipule que les nations sont égales. Bien.

Est-ce que nous sommes égaux concernant le droit de veto.

Le préambule, c'est celui que nous avons adopté. De ce fait, le veto est contraire à la charte. Les sièges permanents sont également opposés à la charte.

Ce veto et ces sièges, nous ne les reconnaissons pas et nous les refusons.

La charte dit dans le préambule : "nous nous sommes engagés à ne pas recourir à la force armée pour d'autres raisons que l'intérêt commun". Et sur cette base, nous avons adhéré aux Nations Unies. Mais, 65 guerres se sont déclenchées après l'avènement des Nations Unies et du conseil de sécurité avec sa composante actuelle, et, après cet engagement, avec un nombre de victimes qui a dépassé celui de la deuxième guerre mondiale.

Est-ce que ces guerres, ces agressions et cette force utilisée dans les 65 guerres étaient pour l'intérêt commun ? Aucunement. C'était pour l'intérêt d'un État précis ou de deux ou de trois États. Nous allons voir si ces guerres étaient pour l'intérêt commun ou pour l'intérêt d'un État précis.

Cela est en contradiction flagrante avec le préambule que nous avons adopté et la raison de notre adhésion à cette organisation. Si les choses ne marchent pas comme c'est stipulé dans le préambule, notre existence au sein de l'organisation cessera à partir de maintenant.

Jana 05

Nous ne sommes pas en train de nous complaire ou de parler diplomatiquement. Nous n'avons pas peur et nous n'avons pas de velléité aucune. Nous ne pouvons pas nous complaire, dès lors qu'il s'agit du destin du monde.

Nous sommes en train de parler du destin du monde, du globe terrestre et il n'y aura pas matière à complaisance ou à hypocrisie ou diplomatie, car le laisser-aller, l'hypocrisie ou la peur, ont causé 65 guerres postérieurement à l'avènement des Nations Unies.

Le préambule stipule "en cas d'utilisation de la force, celle-ci doit être une force onusienne, une force commune". Cela revient à dire qu'il appartient aux Nations Unies, dotées d'un état-major de guerre, d'utiliser la force et pas à un État donné, à deux États ou à trois États. C'est à toutes les Nations Unies de décider du recours à la force, pour sauvegarder la paix mondiale. Après 1945, et l'avènement des Nations Unies, si un État agressait un autre, les Nations Unies réunies se chargeront de l'en dissuader. Si, par exemple, la Libye agressait la France, les Nations Unies dissuaderaient l'agresseur libyen, car la France est un État indépendant, membre des Nations Unies et souverain. Nous nous sommes engagés à défendre collectivement la souveraineté des nations.

Mais 65 guerres d'agression ont été menées sans que les Nations Unies ne dissuadent les agresseurs. Huit grandes guerres féroces avec des millions de victimes, ont été menées par des États jouissant de sièges permanents au conseil de sécurité et du droit de veto.

Les États en lesquels nous avons confiance en croyant qu'ils sauvegarderaient la paix et l'indépendance des peuples, ce sont ces États qui ont menacé l'indépendance des peuples et ont utilisé la force injuste.

Nous avons cru qu'ils dissuaderaient l'agression et défendraient les peuples et la quiétude, nous voyons que ces nations utilisent la force injuste. Ces nations jouissent d'un siège permanent au conseil de sécurité et du droit de veto qu'elles se sont octroyé.

Jana 06

Il n'y a dans cette charte rien qui justifie l'intervention des Nations Unies dans les affaires relevant de la gouvernance d'un État considéré.

Je veux dire que le système de gouvernance est une affaire intérieure à l'État, et personne n'a le droit de s'immiscer dedans. Le fait d'opter pour un système dictatorial, démocratique, socialiste, capitaliste, réactionnaire ou progressiste, est une responsabilité qui incombe à la société du pays considéré, c'est une affaire interne.

Un jour Rome a plébiscité Jules César pour devenir un dictateur et le sénat l'a mandaté pour cela. Car à l'époque, ils voyaient que la dictature est une chose utile à Rome. C'est une prérogative interne. Qui va dire à Rome : Pourquoi tu as désigné Jules César en tant que dictateur ?

Jana 07

Le préambule, c'est ce en quoi nous sommes d'accord. Mais, que survienne le veto après cela, cela n'est pas stipulé dans la charte.

Quand bien même, on nous aurait dit : le veto existe, nous n'aurions pas adhéré aux Nations Unies. Nous avons adhéré pour le fait que nous sommes égaux en droit. Mais qu'un État tiers apparaisse à la suite, paré du droit de veto sur toutes nos résolutions et soit doté de siège permanent, qui donc lui a octroyé le siège permanent ?

Un seul État ici, pour lequel il a fallu que nous votions tous pour son siège permanent : c'est la Chine. Nous avons donné nos voix à la Chine pour qu'elle puisse avoir un siège permanent au conseil de sécurité.

Il n'y a que cet État qui a ainsi une existence démocratique, en l'occurrence. Tandis que les quatre autres sièges, leur existence n'est pas démocratique. Voire dictatoriale, une existence qui nous est imposée et nous ne le reconnaissons pas.

Jana 08

La réforme des Nations Unies, messieurs, ce n'est pas en s'orientant vers un nombre accru de sièges. L'augmentation du nombre des sièges accroît la complexité de la chose. Comme dit l'adage : ajouter de l'eau à de la glaise. Un adage difficile à traduire, mais je vais essayer d'assister les interprètes en anglais. Cela équivaut à "insult to injury to add"³. Rajoutez le mal au mal. Peser sur la balance d'un seul côté. Comment ? En ajoutant de grands États qui étaient là en premier. Et cela confèrera plus de poids à l'ensemble des grands États. D'où, nous réfutons l'augmentation des sièges, de cette façon.

La solution n'est pas dans l'augmentation du nombre de sièges. Le plus grave est que nous ajoutons des sièges de grands États aux grands États premiers. Cela écrasera les peuples du tiers monde. Cela écrasera tous les peuples faibles qui forment ce qui est aujourd'hui appelé le G100. Il y a 100 petits États rassemblés dans une tribune appelée le FSS. Forum du G100. 100 États... de petits États. Tous ces petits États seront écrasés par les nouveaux sièges. Car cela équivaudra à additionner des États importants aux autres états importants déjà là avant. Ceci est imposé. Il faut lui fermer la porte. Nous le contestons avec force.

Jana 09

Et puis l'augmentation du nombre des sièges du conseil de sécurité ajoutera davantage d'injustice et accentuera la tension dans le monde et favorisera la compétition autour des sièges du conseil entre des ensembles très, très importants.

Il y aura une compétition entre l'Italie, l'Allemagne, l'Indonésie, l'Inde, le Pakistan, les Philippines, le Japon, le Brésil, l'Argentine, l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Congo, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Turquie, l'Iran, la Grèce et l'Ukraine. Tous ces États vont exiger un

³ To add insult to injury : porter l'insulte à son comble. (nde)

siège au conseil de sécurité. Dans ce cas, la compétition se poursuit au point d'avoir un nombre de membres égal à celui de l'assemblée générale. Cela n'est pas pratique. Donc, quelle est la solution ?

La solution est soumise, maintenant, à l'assemblée générale présidée par Ali Triki, qui va voter une résolution. Cette résolution contraignante qui sera la décision de la majorité de l'assemblée générale, arrête l'adhésion au conseil, et stoppe l'augmentation du nombre des sièges et les remplace par l'adhésion des unions et par la démocratie et l'égalité entre les États membres et le transfert des prérogatives du conseil de sécurité vers l'assemblée générale.

Jana 10

La qualité de membre revient aux unions et non pas aux États. Car si nous ouvrons la voie de l'adhésion au conseil de sécurité, comme c'est le cas présentement, cela conduira à ce que tous les États voudront disposer d'un siège au conseil de sécurité. C'est leur droit, car selon le préambule, les États sont égaux. Comment les en empêcher ? Qui disposera du droit de ces États ?

Qui aura le droit de dire à l'Italie de ne point revendiquer un siège, si celui-ci est donné à l'Allemagne ? L'Italie est prioritaire. Elle dira : c'est moi qui ai rejoint les alliés et j'ai quitté l'axe. C'est l'Allemagne qui était l'agresseur. C'est elle qui a été vaincue. Ce n'est point l'Allemagne d'aujourd'hui, mais bien entendu l'Allemagne nazie, d'avant.

Si l'Inde est pourvue d'un siège et que nous disions qu'elle le mérite, c'est le Pakistan qui protestera. L'un et l'autre sont un État doté de l'atome. L'un et l'autre sont dans une situation de belligérance. Cela est quelque chose de dangereux.

De même, donner un siège au Japon, pourquoi pas à ce moment-là, faire pareil avec l'Indonésie, qui est le plus grand État islamique dans le monde.

Ensuite, que dire à la Turquie, à l'Iran, à l'Ukraine, au Brésil, à l'Argentine. À la Libye qui a supprimé le programme d'armement nucléaire. Elle a droit à un siège au conseil de sécurité, car elle a servi la sécurité mondiale ?

Et l'Égypte, et le Nigeria, le Congo, l'Afrique du Sud, la Tanzanie. Tous sont des États importants. Cette porte doit être fermée. Poser l'élargissement du conseil de sécurité, cela équivaut à une absurdité, à une imposture manifeste. Donc, comment ferons-nous pour reformer les Nations Unies, en faisant intervenir de grands États nouveaux et en les mettant en balance avec les grands États premiers objet de nos souffrances.

Jana 11

La solution, donc, réside dans la démocratie au niveau du congrès du monde qui est l'assemblée générale concrétisée par le transfert des prérogatives du conseil de sécurité vers l'assemblée générale et faire du conseil de sécurité un moyen d'exécution des décisions de l'assemblée générale, uniquement.

L'assemblée générale est le parlement du monde, le congrès du monde, le législateur, ses décisions sont exécutoires. C'est cela la démocratie. La démocratie c'est aussi

l'assujettion du conseil de sécurité à l'assemblée générale. Et à partir de maintenant, nous refusons l'autorité du conseil s'il se place au-dessus de l'assemblée générale. C'est elle le pouvoir législatif. Il est écrit que "l'assemblée générale fait ceci, fait cela conformément à une recommandation du conseil de sécurité". Cela est erroné. Ce qui est juste, c'est : le conseil de sécurité fait ceci et cela conformément aux décisions de l'assemblée générale. Voici 190 nations. Voici les Nations Unies ensemble, et pas le conseil de sécurité qui siège dans une salle à côté, avec dix personnes. Quelle démocratie ? Quelle sécurité ? Comment nous pouvons être rassurés pour la paix mondiale si notre sort est entre les mains de dix personnes, sous la domination de quatre ou cinq États, ou un seul État tandis que nous les 190 États, nous sommes ici comme à Hyde Park, comme un décor. Vous êtes utilisés comme un décor, vous êtes Hyde Park, sans valeur, une tribune pour palabrer uniquement, exactement comme cela se produit à Hyde Park. C'est-à-dire discourir, puis s'en aller.

Jana 12

Le conseil de sécurité est une autorité exécutive seulement. Qui met en application les résolutions de l'assemblée générale des Nations Unies. Dès lors que le conseil de sécurité devient un simple exécutant des décisions de l'assemblée générale et dans ce cas-là, il n'y a plus place à la compétition pour les sièges au conseil de sécurité. Que le conseil de sécurité représente toutes les nations. Toutefois, pas au moyen de l'État. Ce qui est posé aujourd'hui à l'assemblée générale, c'est un siège permanent pour chaque espace... Pour chaque union.

- **L'Union Européenne** : 27 États, sera dotée d'un siège au conseil de sécurité.
- **L'Union Africaine** : 53 États, sera dotée d'un siège au conseil de sécurité.
- **L'Union d'Amérique Latine** : un siège permanent au conseil de sécurité.
- **L'ASEAN** : 10 États +2 ou 3 ou 4, un siège permanent au conseil de sécurité.
- **Fédération de Russie** : déjà dotée d'un siège au conseil de sécurité.
- **L'Union Américaine** qui est formée de cinquante États United States Of America – États-Unis d'Amérique –, est déjà dotée d'un siège permanent.
- **SARK**, s'il voit le jour et il est sur la voie de l'être, un siège permanent.
- **Organisation de la Conférence Islamique (OCI)** : 45 États : un siège permanent au conseil de sécurité.
- **Mouvement des Non Alignés** : 120 États, un siège permanent au conseil de sécurité.

- Nous avons le **G100**, nous y réfléchissons. Il se pourrait que tous les petits États qui forment le forum de FSS, disposent d'un seul siège.

Et s'il se trouvait des États évoluant en dehors de ces espaces précités, il est possible de leur consacrer un siège permanent en alternance tous les six mois ou annuellement : le Japon, l'Australie ou la Nouvelle Zélande sont ainsi hors union, par exemple.

Jana 13

C'est la solution qui vous est proposée à vous, à l'assemblée générale, pour le vote. C'est la question articulaire, essentielle et principale, elle est soumise à l'assemblée générale le seigneur du monde, le parlement du monde, son congrès. Personne n'aura d'objection et nous ne reconnaissons le pouvoir de personne hors de cette salle, car nous sommes les Nations Unies.

Ali Triki et Ban Ki-Moon vont se charger de la formulation administrative et juridique et constituer les commissions qui vont proposer au vote la décision de constituer le conseil de sécurité d'unions, et ce à partir d'aujourd'hui. C'est cela la démocratie et la justice pour en finir avec un conseil de sécurité dominé par un État donné, par un État qui détient la bombe atomique, par l'autre qui est une puissance économique, un troisième qui maîtrise la technologie et la technique. Ceci est un terrorisme. Nous ne pouvons pas vivre avec un conseil de sécurité sous la domination de ceux qui détiennent la forme foudroyante. Cela, c'est du terrorisme.

Si vous voulez un monde uni, de paix, nous opterons pour cette solution. Mais si vous voulez vivre sous la terreur, soit. Nous allons vivre en lutte jusqu'au jour du jugement dernier.

Tous ces sièges doivent avoir le droit de veto ou de n'en avoir aucun. Le conseil de sécurité doit avoir des sièges pour les unions avec le veto ou bien il doit supprimer définitivement le veto. C'est cela le véritable conseil de sécurité, avec cette nouvelle composante proposée au vote, et un instrument exécutif de l'assemblée générale unie.

Jana 14

La souveraineté chez les nations, chez 190 nations, la voilà qu'elle existe. Ainsi, toutes les nations auront une existence dans l'égalité, au conseil de sécurité. Tout comme elles ont une existence dans l'égalité, au sein de l'assemblée générale.

Ici, à l'assemblée générale, nos voix sont d'égale équivalence. Il nous faut procéder de la sorte dans la salle à côté, au conseil de sécurité.

Tandis que, lorsqu'un État dispose du veto et un autre ne l'a pas, un État avec un siège permanent et l'autre non, cela est désormais à bannir. Nous ne devons pas nous y soumettre, ni le reconnaître, du tout. Même s'il existait. Nous ne nous soumettons à aucune décision émanant du conseil de sécurité, en l'état actuel ou il se trouve.

Nous sommes venus ici maintenant... Et nous étions avant colonisés... Nous avons été sous tutelle. Nous sommes indépendants désormais et nous nous sommes réunis. Et nous voulons décider du sort du monde de manière démocratique qui préserve la paix et la sécurité pour tous les peuples. Et les nations seront sur le même pied d'égalité, grandes ou petites fussent-elles.

Le terrorisme n'est pas le fait d'Al-Qaïda seulement. La situation telle qu'elle est présentement, c'est du terrorisme. L'arbitrage appartient à la seule majorité des voix dans l'assemblée générale. Une fois que l'assemblée générale tranche par le vote sur cela, cela devient exécutoire. Nul ne pourra dès lors s'y opposer et dire qu'il est au-dessus de

l'assemblée générale. Celui qui le fera, s'exclura des Nations Unies et restera seul dans son coin.

La démocratie n'est pas l'apanage des puissants. Ni celui des plus nantis. Ni la propriété du terroriste qui nous terrorise. Aujourd'hui donc, le conseil de sécurité est l'expression d'une féodalité sécuritaire... D'une féodalité politique tenant des sièges permanents. Le conseil les protège et ils l'utilisent contre nous. Et au final, il se fait appeler conseil de sécurité, plutôt que conseil de la terreur.

Jana 15

Vous voyez, frères, qu'on a voulu instrumentaliser le conseil de sécurité contre vous. On a eu recours à lui et quand on n'en pas eu besoin on l'a ignoré. Idem pour la charte. Limiter le veto et le siège permanent à celui qui détient la force, c'est une injustice abominable et un terrorisme que nous ne pouvons plus supporter dorénavant.

Les grandes puissances ont des intérêts interférents.

Pour cela elles utilisent le veto, le conseil de sécurité, la force des Nations Unies pour sauvegarder leurs intérêts. Cela a terrorisé le tiers monde. Aujourd'hui celui-ci vit sous la terreur.

Depuis son apparition en 1945 jusqu'à aujourd'hui, le conseil de sécurité ne nous a pas procuré la paix, mais les sanctions et la terreur n'ont été utilisées que contre nous. C'est pour cela que nous ne sommes pas obligés de nous soumettre aux décisions du conseil de sécurité à dater de ce discours.

Après la constitution du conseil de sécurité, 65 guerres ont été menées, toutes contre le tiers monde, contre les petits États, soit lors d'une lutte entre eux, ou d'une agression perpétrée par une grande puissance contre un petit État, et le conseil de sécurité n'a pas dissuadé l'agresseur, violant de ce fait la charte des Nations Unies.

Jana 16

L'assemblée générale aura à voter sur ces solutions historiques. Après quoi, soit nous poursuivrons ensemble dans des Nations Unies. Soit nous serons divisés en deux : des nations sur le même pied d'égalité, pourvues de leur assemblée et de leur conseil de sécurité qui leur est propre et au sein duquel elles sont sur le même pied d'égalité. Resteront alors les grands, ceux qui ont leur siège permanent, les détenteurs du veto, dans leur conseil à quatre, à cinq ou à trois. Comme ils voudront. Et nous ne serons pas avec eux. Qu'ils s'appliquent mutuellement le veto. Cela ne nous importe pas, qu'ils restent avec leurs sièges permanents. Et à nous, il restera Dieu.

Dorénavant, nous n'avons plus à demeurer sous la domination des permanents, des détenteurs du veto qu'ils se sont auto-accordés eux-mêmes. Ce n'est pas pour nous qui le leur avons accordé. Nous serions bêtes de procéder ainsi. Nous n'en sommes pas à l'origine. Ce sont des nations qui ont notre respect. Ce sont les nations de la terre, ces 190 nations. Vous le savez, les décisions du conseil de sécurité ont commencé à être ignorées, après que c'est devenu avéré pour nous le fait que le conseil était injuste et qu'il était utilisé contre nous seulement. Il n'est pas en revanche utilisé contre les grands.

Moammar Kadhafi – 64^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

Le conseil de sécurité n'est aucunement utilisé contre ceux qui disposent de siège permanent, les détenteurs du veto... il n'est pas possible de produire une décision à leur rencontre. Du tout.

Donc le conseil est fait contre nous. D'où, les décisions qui en émanent ont eu pour sort de devenir risibles et se trouvent ignorées. C'est devenu une farce dont font les frais les Nations Unies. L'action est devenue hors Nations Unies : agressions, guerres, violations de frontières d'États indépendants, atteinte grave à leur souveraineté et à leur indépendance, crimes de guerre, extermination collective, violation de la charte. Et pourtant, le conseil de sécurité existe. Rien à faire du conseil de sécurité.

Jana 17

Et le plus important, c'est qu'aujourd'hui chaque communauté internationale commence à constituer un conseil de sécurité auquel elle soumet ses problèmes et ses questions. Ce qui fait que progressivement, l'actuel conseil de sécurité avec sa composante actuelle sera isolé.

- L'Union Africaine a mis en place le CSP, le conseil de sécurité et de paix africain.
- L'Union Européenne va mettre en place un conseil de sécurité.
- L'ASEAN va constituer un conseil de sécurité.
- Le Mouvement des Non Alignés, cent vingt pays, sont confrontés à la question de mettre en place un conseil de sécurité.

Cela signifie que nous n'avons plus confiance en ce conseil de sécurité, qui ne nous a pas garanti la sécurité. Ce fait nous a amené à recourir à des conseils régionaux. Nous ne sommes pas obligés d'obéir au conseil de sécurité avec sa composante actuelle à laquelle nous n'avons pas été associés. C'est une composante non démocratique, dictatoriale, injuste et personne ne pourra nous obliger à rester dans ce conseil ou à lui obéir.

Jana 18

Aujourd'hui, frères, aucune importance n'est accordée aux Nations Unies... L'assemblée générale est le fondement des Nations Unies. Aucune importance ni de valeur ne lui seront accordées. Elle n'est d'aucun effet sur la vie dans le monde, ni dans sa sécurité. Elle ne dispose d'aucune décision coercitive.

La **cour de justice internationale**, ses décisions sont appliquées contre les petits, sur les États du tiers monde. Les grands États récusent ses décisions. J'ai devant moi les arrêts promulgués par la cour de justice internationale que les autres États ont rejetés.

L'Agence Internationale de l'Énergie Atomique est une institution importante des Nations Unies. Les États puissants ne lui sont pas soumis. Et voilà que nous avons découvert qu'elle nous accable, nous seulement.

N'aviez-vous pas dit qu'elle était une agence internationale ? Auquel cas, tous les États doivent lui être soumis. Sinon nous aurons à lui fermer la porte et ne la reconnaissons pas, à compter de maintenant... De ce discours.

Que Ali Triki et l'assemblée générale procèdent à l'audition du directeur de l'énergie atomique. À l'audition de Baradai qui l'avait précédé. Qu'on lui demande s'il inspectait les stocks atomiques des États possédant l'atome ? S'il contrôlait l'accroissement de ce stock. S'il en contrôlait la diminution ? S'il répond par l'affirmative... Donc, nous aussi nous avons à nous soumettre. Mais si la réponse est : je ne peux m'approcher des États puissants qui possèdent la bombe atomique. Et ils ne me sont pas soumis. Et je n'ai aucune autorité sur eux... Donc, nous aussi, il ne faut pas nous approcher et nous n'avons pas à la reconnaître. Et nous fermons la porte.

Jana 19

Pour votre information, messieurs, j'ai appelé Al Baradai – le directeur qui a précédé l'actuel – lors de la crise de la bombe nucléaire libyenne. Je lui ai posé la question : est-ce que vous contrôlez l'application des traités de diminution des armes de destruction massive signés par les États nucléaires ? Est-ce qu'effectivement, ils ont diminué leurs armes ? Et est-ce que vous supervisez le fait que certains États se dotent de nouvelles bombes atomiques ou de missiles nucléaires ou est-ce que vous en êtes informé ? Il m'a répondu : "Jamais. Je ne peux pas interpellier ces États ou les approcher". Donc, vous êtes venu que pour nous. Alors sortez.

Cette agence n'est pas une agence internationale. Elle est utilisée contre nous uniquement. Le conseil l'est aussi. La cour de justice internationale est utilisée contre nous, contrairement à ce qui se passe avec les États puissants. Nous ne sommes pas en face des Nations Unies. Cela n'est pas juste. Ce n'est pas de la sécurité. Et cela est refusé.

Jana 20

Concernant l'Afrique – Docteur Ali Triki – que les Nations Unies auront connu des réformes ou non, et même avant le vote sur les propositions historiques que j'ai faites aujourd'hui à l'assemblée générale, et il y aura un vote là-dessus, l'Afrique a besoin désormais d'un siège permanent, avec toutes les attributions afférentes, au conseil de sécurité, en tant qu'un dû par rapport au passé. Même en l'absence d'une des réformes des Nations Unies proposée dans cette perspective.

L'Afrique est un continent isolé, colonisé, persécuté. Sur lequel a été porté le regard accordé aux animaux. Après quoi, il a subi le regard de l'esclavage. Ensuite en tant que colonies, sous tutelle.

Ce continent, l'Union Africaine, mérite un siège permanent, par rapport au passé, à l'exemple de la Chine, exactement. Ce droit n'a aucun lien avec la réforme des Nations Unies. Ceci est posé en priorité... Ceci est posé en urgence à l'assemblée générale. Nul ne dira que l'Afrique, que l'Union Africaine ne mérite pas un siège permanent.

Si quelqu'un a une raison qu'il m'en fasse part. Qui a d'autre preuve faisant état du non mérite pour l'Union Africaine d'un siège permanent, personne ne peut répondre.

Jana 21

L'assemblée générale est également appelée à voter une décision concernant la **compensation des pays colonisés**. Pourquoi ? C'est pour que le colonialisme et le pillage des richesses des peuples et l'immigration des citoyens de ces peuples en quête de ces richesses, ne se répètent plus.

Pourquoi les **Africains**, les **Asiatiques** et les **Latino-Américains** partent en Europe ? Ils choisissent l'Europe car celle-ci a colonisé l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine et a exploité l'or, l'argent, le cuivre, le diamant, le fer, l'uranium, le pétrole, les fruits, les légumes, les animaux et les êtres humains. Aujourd'hui il y a une nouvelle génération africaine, asiatique et latino-américaine qui court après les richesses pillées et elle a raison. Nous étions incapables de l'arrêter dans cette quête. Quand j'arrête mille Africains qui se dirigent vers l'Europe et leur pose la question : Où allez-vous ? Ils répondent : nous nous dirigeons vers nos richesses pillées. Si vous nous les rendez, nous resterons dans nos pays. Qui va restituer ces richesses. Prenez la décision de restituer ces richesses pillées afin de mettre fin à l'immigration.

Rendez-nous ces richesses pillées des Philippines à l'Amérique latine, de l'île Maurice à l'Inde.

Jana 22

L'Afrique mérite une indemnisation de l'ordre de 777 trillions, à la charge des États qui l'ont colonisée. L'Afrique aura à réclamer cela. Si vous ne nous rendez pas les 777 trillions, les Africains iront là où vous avez fait fructifier ces trillions. Ils ont droit d'y aller. Rendez-leur leur dû.

Il n'existe pas d'émigration libyenne vers l'Italie qui se trouve être l'État le plus proche de la Libye. Pourquoi n'y a-t-il pas d'émigration libyenne vers l'Italie ? Car l'Italie a décidé d'indemniser le peuple libyen pour la période coloniale. Elle s'est excusée et a passé un traité avec la Libye, avec l'accord du peuple italien et l'accord du peuple libyen. Et la page du passé a été tournée. L'Italie a reconnu que le colonialisme était une erreur et un projet voué à l'échec, et révolu.

L'Italie ne tolérera aucune agression sur la Libye, par terre, air, mer à partir de l'Italie, quelle que soit la partie qui agresse. C'est ce qui ressort du traité ratifié par le parlement italien. L'Italie indemnise sur 20 ans la période de son colonialisme de la Libye.

Ainsi, un quart de milliard est versé annuellement. Elle construira un hôpital spécialisé dans les prothèses, pour soulager les victimes libyennes des mines que l'Italie avait semées ou qui ont été semées à cause de la présence italienne, durant les deux guerres mondiales.

Elle s'est excusée et s'est déclarée désolée pour cette colonisation, disant qu'il était inconvenable qu'un État occupe les terres d'un autre État. C'était une erreur commise par l'Italie monarchique, l'Italie fasciste.

L'Italie est désormais dans une situation de triomphe. Un acte historique... un acte civilisationnel, à l'époque de Berlusconi qui devra être un exemple, y compris avec ses prédécesseurs qui avaient œuvré dans ce sens et à cette même fin. Le tiers monde

demande son droit à la compensation. Pourquoi ? Afin que ne se répète jamais plus le colonialisme... Pour que le colonialisme ne se répète plus, il faut que le colonialisme rende des comptes, qu'il soit criminalisé, qu'il indemnise celui qui a souffert de ses actes de colonisateur.

Jana 23

Il y a un autre point que je souhaite que nous abordions avec patience, mais avant d'aborder ce point, qui est un peu sensible, je dois faire quelques parenthèses entre parenthèses.

Sans doute, sommes-nous, notamment nous les Africains, satisfaits et fiers qu'un fils de l'Afrique dirige les **États-Unis d'Amérique**. C'est un événement historique.

Il y a eu un jour où l'Africain n'entrait pas dans le café ou le restaurant des blancs, ne pouvait pas prendre le bus où se trouvaient les blancs. Mais aujourd'hui, le peuple américain a voté avec un enthousiasme sans précédent pour Obama, le jeune noir, le Kenyan, l'Africain en tant que président des États-Unis d'Amérique.

C'est un grand événement dont nous sommes fiers, et considérons qu'il peut constituer un début de changement. C'est lui qui a porté la devise du changement. Quant à moi, je considère Obama comme un flash qui dure quatre ou huit ans dans l'obscurité. Je crains que les eaux ne reviennent sous les ponts. Qui garantit le changement de l'Amérique après Obama ? Ali ou Ki-Moon est-ce que vous garantirez cela. Ce n'est pas possible. Personne ne peut le garantir.

Nous serons satisfaits si Obama restait pour de bon au pouvoir aux États-Unis d'Amérique.

Jana 24

Le discours qu'avait prononcé auparavant notre fils Obama, ne nous fait susciter aucune divergence. Il diffère quant à lui de tout président américain dont nous avons été les contemporains.

Ceux qui ont précédé, quel langage tenaient-ils ? Ils disaient : nous allons faire déverser des pluies de balles, la mère des bombes, MOB (Massif Ordenance Benetraite) ; nous vous enverrons des grappes de colère, les pluies d'été, la tempête du désert, le tonnerre incessant, la rose empoisonnée pour les enfants de Libye en 1986.

Ainsi était le raisonnement ambiant, dès lors qu'un président américain se tenait à une tribune.

C'était ainsi qu'il s'adressait à nous. Et il faisait peur au monde. Nous vous enverrons le tonnerre incessant comme cela avait été fait au Vietnam. La tempête du désert comme en Irak. L'opération du cavalier, comme ce fut le cas en Égypte en 56 – bien qu'à l'époque l'Amérique était contre l'opération du cavalier – nous vous enverrons la rose empoisonnée "El dorado"-Kay Noy, que Reagan avait envoyée sur les enfants de Libyens en 86.

Moammar Kadhafi – 64^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

Imaginez un chef d'État important qui nous rassure, qui possède un siège permanent au conseil de sécurité. Nous nous attendons à ce qu'il protège notre indépendance, qu'il nous protège de l'agression, et il dit :

“J'ai décidé d'envoyer la rose empoisonnée aux enfants de Libye. Qui la sent en mourra”.

C'est quoi la rose empoisonnée ? Ce sont des bombes au laser lancées par des F-111.

C'était cela le raisonnement qui prévalait, ils disaient :

“Nous mènerons le monde. Nous corrigerons qui nous contredira. Que cela vous plaise ou non.”

Jana 25

Maintenant, les paroles prononcées par notre fils Obama sont totalement différentes de ce que nous sommes habitués à entendre. Il appelle à se débarrasser sérieusement des armes nucléaires. C'est une chose à laquelle nous applaudissons. Il dit que l'Amérique ne peut pas résoudre seule les problèmes du monde, le monde doit régler ses problèmes. Il a également déclaré que nous devons cesser de nous réunir et partir sans déboucher sur du concret. Nous sommes entièrement d'accord avec lui.

Il est vrai que nous devrions nous mettre d'accord s'agissant d'institutions internationales dans lesquelles nous sommes égaux et rassérénés. Il dit aussi que “la démocratie ne peut être imposée à partir de l'extérieur”. Tandis que dans un passé récent, le président américain disait : “il faut imposer la démocratie à l'Irak, et à etc....” Obama a indiqué que cette question est une question interne. Chaque pays agit selon sa culture et selon son héritage. Ces paroles étaient absentes avant lui. Nous devons être attentifs avant d'arriver au point sensible.

Oh responsables ! Arrêtez-vous devant l'expression “monde multipolaire”. Faudrait-il un monde multipolaire ? Ne pouvait-il pas être celui des nations égales ? Répondez-nous est ce que quelqu'un a une réponse et qui peut dire qu'un monde multipolaire est la meilleure solution.

Pourquoi pas des nations égales sans pôles ? Est-ce nécessaire d'avoir un patriarche ? Des papes ? Ou que nous soyons polythéistes ? Pourquoi un monde multipolaire ?

Nous vivons une lutte de pôles. Nous refusons un monde multipolaire. Nous voulons un monde dans lequel les nations, grandes et petites, seront égales et sans aucun pôle.

Jana 26

Le point sensible, messieurs, c'est le **siège des Nations Unies...** ce siège.

Tous, vous venez outre les océans et d'autres continents. Vous avez traversé l'Océan Atlantique, l'Océan Pacifique, l'Asie, l'Europe, l'Afrique, pour parvenir à cet endroit, en ce lieu... pourquoi ?

Est-ce Al Qods ? Est-ce le Vatican ? Est-ce La Mecque ? Vous êtes tous fatigués, ensommeillés, sous l'effet du décalage horaire, dans une condition physique laissant à

désirer... Quelqu'un qui vient d'accomplir une vingtaine d'heures de vol, comment voulez-vous qu'il puisse faire un discours et parler du sort du monde, ici.

Vous êtes tous endormis, en ce moment. C'est clair que vous êtes sous l'effet de la fatigue. Pourquoi ? Pourquoi cette fatigue ?

Dans votre pays actuellement, c'est un moment de sommeil... Et vous, vous êtes réveillés en pleine nuit par rapport à votre pays, alors que vous auriez dû être au repos en ce moment.

Ce matin, au réveil, il était 4 heures, heure de New York avant l'aube. Alors qu'en Libye il est 11 heures... je considère que je me suis réveillé tardivement.

Réfléchissez. Demandez-vous pourquoi cette fatigue ?

Si cela découle de la situation qui prévalait en 1945, y a-t-il lieu de perpétuer cette situation, de nos jours ?

N'avez-vous pas réfléchi à un endroit médian, reposant ? Ceci est le premier point.

Jana 27

L'autre point important, c'est que l'Amérique, le pays qui abrite les nations avec les charges de la sécurité du siège des Nations Unies, des missions permanentes, et des dizaines de chefs d'État qui viennent chaque année à ce lieu, avec une sécurité renforcée, des frais, des coûts et des jours de tension pour New York et toute l'Amérique.

Moi, je veux la soulager de ce fardeau. Vous devez le faire et remercier l'Amérique. Supposons que quelqu'un fasse exploser un avion présidentiel, une voiture d'un président ou qu'un terroriste fasse exploser ce bâtiment. Pour votre information cet immeuble est une cible pour Al-Qaïda.

Nous nous demandons pourquoi il n'a pas été visé le 11 septembre. C'est une chose qui est hors de leur volonté, peut-être que les avions abattus, étaient en direction de ce lieu. La prochaine cible c'est ce lieu. Je ne parle pas dans le vide, nous avons des dizaines de membres d'Al-Qaïda en prison et leurs aveux sont très inquiétants. Ce qui oblige l'Amérique à vivre avec une nervosité craignant une attaque contre ce bâtiment en utilisant un avion détourné ou un missile et qui peut être causera la mort de dizaines de chefs d'État.

Nous voulons débarrasser l'Amérique de cette angoisse. Nous lui disons merci. Nous voulons vous aider. Nous voulons transférer le siège vers un lieu qui n'est pas ciblé.

Jana 28

Ce qui devrait se faire, c'est qu'au bout de 50 années, le siège soit transféré dans un endroit donné de la planète. 50 ans dans la partie occidentale, c'est suffisant. 50 autres années dans la partie du centre, ou dans la partie est de la planète. Ainsi, tous les 50 ans, dans une partie : est, ouest, centre.

En 64 années, nous avons fait 14 années de plus par rapport à l'échéance des 50 ans pour transférer en un autre endroit le siège des Nations Unies. Bien entendu, ceci n'a rien à voir avec l'Amérique. Bien plus, cela sert l'Amérique, cela l'aide. Et nous l'en remercions.

Ceci existait en 45. Mais aujourd'hui il n'est pas concevable que cela perdure. Nous ne l'acceptons pas aujourd'hui. Ceci, bien entendu, est soumis au vote de l'assemblée générale. Uniquement en assemblée générale, car l'article 23 de l'accord du 26/07/47 stipule :

“Il n'est pas permis de transférer le siège des Nations Unies, sauf au moyen d'une résolution de l'assemblée générale prise à la majorité simple”. Donc 51 % de l'assemblée générale ont donné leur accord pour le transfert du siège. Que le siège doit être transféré. Car nous ne sommes pas tenus de supporter toute cette fatigue, en venant de l'Inde, des Philippines, de l'Australie, des Iles Comores, jusqu'ici. Je reste surpris que mon frère le président Ahmed ait à supporter 14 heures de vol, depuis les Iles Comores. Et on lui dit : venez prononcer un discours aux Nations Unies. Comment devrait-il faire, alors que même son propre rythme chronobiologique a subi des changements ?

Jana 29

Il y a des conditions qui incommodent les gens qui viennent ici. L'Amérique a le droit d'imposer des conditions draconiennes car elle est ciblée par Al-Qaïda, par les terroristes. Nous ne discutons pas de cela, mais pour autant il n'est pas nécessaire que nous subissions ces mesures, pour venir à New York. Il n'est pas nécessaire de venir à New York, et ces mesures ne sont pas nécessaires. Un président s'est plaint à moi, il m'a dit que la venue de l'adjoint de son pilote en Amérique est refusée. Il leur a posé la question : comment puis-je traverser l'océan sans l'adjoint du pilote. On lui a répondu : fais-le sans pilote adjoint. Pourquoi ? Ce président n'est pas obligé de venir. Un autre président s'est plaint aussi : il m'a dit que son yaourt ne peut pas entrer en Amérique car son nom est compliqué, il est donc venu sans son yaourt. Un troisième m'a dit que le visa a été refusé à son médecin personnel.

Jana 30

Vous le voyez bien, ces mesures très, très sévères qui existent ici. Et si jamais un État donné avait en outre des problèmes avec l'Amérique, ils lui limiteront la représentation, la délégation... Vous n'avez que 50 pas dans cette direction... Vous n'avez que 500 mètres que vous pouvez marcher dans cette direction. Comme s'il était à Guantanamo.

Il s'agit bien d'un membre des Nations Unies, ou alors est-ce un prisonnier à Guantanamo ? Ceci est soumis au vote de l'assemblée générale, docteur Ali, un vote sur le transfert du siège.

Si 51 % disent oui pour le transfert. Un autre vote sanctionnera le choix du lieu : est-ce au centre ou à l'est de la planète. Supposons que ce sera le centre de la planète. Il y a là, la candidature de Syrte (Golfe de Libye, Tripoli/ Benghazi) et de Vienne. Il y aura un vote pour trancher entre les deux.

Allez à Syrte... Vous y marcherez 1000 km et nul ne vous l'interdira... Venez avec votre avion, avec les gens qui sont avec vous, même sans visa, tant que vous êtes avec le président. Vous pourrez. Un pays en paix.

Est-ce raisonnable que l'on vous dise, vous ne marcherez que 500 mètres ?

La Libye n'a de contentieux avec personne. Ni elle est visée. Pareil pour Vienne. Je ne crois pas qu'il y existe des entraves de cette nature.

Jana 31

Si nous décidons du transfert du siège dans l'hémisphère est, nous allons opter pour Delhi, la capitale de l'Inde ou Pékin, la capitale de la Chine.

Cela mes frères, est une chose logique et irréfutable. Après vous allez prier Dieu de me bénir pour cette proposition, ainsi que ceux qui l'auront votée, pour leur avoir épargné des périples aériens de 14, 20 et de 5 heures pour venir ici.

Pourquoi ?

Dans ce cas, personne ne va se plaindre d'une éventuelle diminution de la cotisation des États-Unis au profit des Nations Unies. Pourquoi cette pensée négative vers l'Amérique. L'Amérique est un pays qui respecte ses engagements envers l'organisation onusienne. Elle ne va pas se fâcher. Et pourquoi le ferait-elle ? Au contraire, elle va vous remercier pour avoir allégé son fardeau. Dans ce cas, elle va se libérer de ces contraintes envers les délégations et envers le siège et en plus de cela, ce siège est ciblé.

Jana 32

Nous arrivons maintenant aux sujets qui feront l'objet d'examen de l'assemblée générale, sous la présidence de Ali Abdessalam Triki. Nous nous jugerons nous-mêmes... nous jugerons les Nations Unies maintenant. Ou elles disparaissent, ou alors c'est le début des Nations Unies nouvelles, du conseil de sécurité jusqu'à l'assemblée générale. Ceci est une rencontre qui n'est pas ordinaire. Elle n'est pas ordinaire, et même mon fils Obama avait tenu auparavant pareil propos.

Il avait dit que cette rencontre n'était pas ordinaire... Ceci est une rencontre historique. D'abord, **les guerres qui ont eu lieu après l'avènement des Nations Unies**, pourquoi avaient-elles eu lieu ? Il était où le conseil de sécurité ? Elle était où l'assemblée générale ? Comment cela a pu se produire ? La charte, où est-elle ? Il doit y avoir une enquête là-dessus. Et promulgation de décision de justice sur les conséquences dramatiques qui en ont résulté.

Nous commençons par la guerre de **Corée**. Elle a eu lieu après la création des Nations Unies... Comment se fait-il qu'une guerre ait pu avoir lieu alors, avec des millions de victimes, avec le risque avéré d'une possible utilisation de la bombe atomique. La guerre de Corée existe encore de nos jours, telle une bombe à retardement, avec le risque d'une nouvelle déflagration, d'une nouvelle guerre de Corée et d'une utilisation éventuelle de l'arme nucléaire. Grave question. On doit juger ceux qui en ont été la cause : de cette guerre, de ses pertes, et qui doit en payer le prix, qui doit juger et qui doit être jugé.

Ensuite, nous arrivons à la guerre de **Suez** en 56. Il y a obligation d'enquête là-dessus, ouvrir ce dossier pour pouvoir le clore. Pourquoi des États dotés du siège permanent au conseil de sécurité et qui possèdent le veto, vont-ils agresser un autre État membre de cette assemblée... membre des Nations Unies... un État doté de souveraineté et qui est l'Égypte, qui voit ses villes, détruites, son canal, son armée. Des milliers d'Égyptiens sont

tués. Parce qu'ils ont exercé leur droit en nationalisant le canal de Suez qui est égyptien ? Comment se peut-il que cela puisse se produire, à l'ère des Nations Unies ? À l'ère de cette charte dont vous nous avez parlé ? Comment pouvons-nous être rassurés pour que ceci ne puisse plus se reproduire, tant que l'on n'a pas réglé les comptes avec le passé ? Ceci est une affaire grave.

La guerre de Corée. La guerre de Suez. Il faut ouvrir les dossiers, afin de pouvoir les clore.

Jana 33

Venons-en à la guerre du **Vietnam** avec ses trois millions de victimes. Lors de cette guerre, on a utilisé en 12 jours, plus d'obus que ce qui a été utilisé durant les quatre ans de la deuxième guerre mondiale. Comment pouvons-nous passer sous silence cette guerre ? Elle a été plus atroce que la deuxième guerre mondiale, le monde a mis en place l'organisation des Nations Unies, en proclamant qu'il n'y aurait plus de guerre.

Voilà que des guerres ont éclaté, est-ce que nous allons faire comme si de rien n'était ? Non. Nous ne pouvons pas rester silencieux envers le destin de l'humanité. Comment pouvons-nous être rassurés aujourd'hui et demain, à propos du devenir de nos enfants et de nos petits enfants ?

Nous sommes au sommet mondial, au parlement du monde.

Oh !! Monde, Il s'agit du destin du monde.

Jana 34

Ensuite l'affaire de **Panama**.

Le Panama était indépendant, membre des Nations Unies, membre de cette assemblée, il a été envahi. 4000 morts et son président arrêté et transféré comme prisonnier de guerre. Il a été jugé comme criminel et mis en prison dans un autre État. Cette affaire sera soumise à l'assemblée générale. Noriega doit être remis en liberté. Le dossier doit être ouvert. Comment un État puissant, membre des Nations Unies peut-il s'octroyer le droit d'agresser un État plus faible, aussi membre des Nations Unies. De faire prisonnier son président.

Le transférer comme criminel et le jeter dans ses geôles ? Qui accepterait cela ?

Ceci pourrait se répéter. Il n'est pas possible de garder le silence. Il faut enquêter dessus. Chacun de nos États n'en n'est pas non plus à l'abri. Pour autant, alors que l'agression est commise par un État doté du siège permanent au conseil de sécurité, supposé garantir la sécurité.

Jana 35

Après, il y a eu la guerre de la **Grenade**. Ce pays, le plus petit État du monde, membre des Nations Unies, a été envahi par sept mille soldats, cinq mille bateaux de guerre et par des dizaines d'avions de combat.

Moammar Kadhafi – 64^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

Après l'avènement des Nations Unies, et son conseil de sécurité avec ses sièges permanents et son veto, ce pays appelé Grenade a été agressé et son président Maurice Bishop a été tué.

Comment nous pouvons laisser cela passer sans broncher ? Comment pouvons-nous ignorer ce drame ? Comment pouvons-nous vérifier si les Nations Unies existaient ou pas, ou si le conseil de sécurité est utile ou non ? Comment pouvons-nous juger si nous sommes sur la bonne voie ou pas ? Et est-ce que nous sommes rassurés à propos de notre avenir ou pas ?

Après viendra l'enquête sur le bombardement de la Somalie. La Somalie est un pays membre des Nations Unies, membre de cette assemblée. Il a été bombardé à l'époque de Farah Aidide. Et puis nous allons enquêter sur le résultat de ce bombardement, ses raisons et sur celui qui l'a autorisé.

Jana 36

La guerre de **Yougoslavie**, c'est connu.

Il est inconcevable qu'un État pacifique comme la Yougoslavie qui s'est édifié lui-même, pierre par pierre, après avoir été détruit par Hitler, que l'on vienne après cela pour de nouveau le détruire, comme si l'on était devenu un autre Hitler. C'est injuste. La Yougoslavie. La Fédération de Yougoslavie. Un État pacifique construit par Tito, héros de la paix, pierre par pierre. Après la mort de Tito, on est venu en Yougoslavie et on a l'a démembré en morceaux, pour des intérêts privés impérialistes.

Comment nous autres, serions-nous rassurés, alors que la Yougoslavie est un État pacifique. Est-ce que la Yougoslavie constitue un danger pour quelqu'un ? Aucunement. L'assemblée générale aura à enquêter dessus et verra qui devra être déféré devant la cour pénale internationale.

Jana 37

Il y a aussi la guerre de **l'Irak**, "**la mère des péchés**", sur laquelle l'ONU, présidé par Ali Triki va enquêter. La guerre de l'Irak, comporte quatre questions très graves :

Premièrement : l'invasion en elle-même est une violation de la charte, sans justification de la part de grands États dotés de sièges permanents au conseil de sécurité, contre un État membre de l'assemblée générale. Comment il a été agressé ? Et pourquoi, il n'y avait pas d'application de la charte qui réprime l'agression ?

Je vous ai dit, au début de mon intervention que l'O.N.U. punit l'agression, je vais vous donner un exemple :

Quand l'Irak a agressé le Koweït, on a recouru à la charte pour dire que l'O.N.U. est contre l'agression. Nous étions tous d'accord, il y avait des pays frères à l'Irak qui ont participé avec des pays étrangers pour dissuader l'Irak de son agression contre le Koweït. Nous étions tous contre cette incursion. C'est pour cette raison que des pays arabes ont combattu l'Irak à coté de pays étrangers au nom de la charte. Mais quand l'Irak a été

agressé, pourquoi n'a-t-on pas appliqué la charte ? Au départ, la charte était sacrée, et puis plus tard, elle a été jetée à la poubelle et ignorée quand il s'agissait d'attaquer l'Irak.

Pourquoi les Nations Unies n'ont pas usé de dissuasion dans l'agression contre l'Irak ? Pour quelle raison ? Ali !!! L'assemblée générale doit enquêter et indiquer au monde la raison de l'agression. C'est un mystère que nous pouvons avoir à subir. Pourquoi l'Irak a été envahi ?

L'invasion en elle-même est une violation très grave.

Jana 38

Ensuite : après l'invasion de l'Irak, à proprement parler, il y a eu extermination collective... Enquêtez sur le génocide en Irak. Plus d'un million et demi d'Irakiens ont péri par extermination collective. Montrez-nous la cour pénale internationale où nous aurons à traduire ceux qui sont les auteurs de ce génocide dont le peuple irakien est la victime.

Il est aisé de dire que Béchir ira devant la cour. Il est d'autant facile que Slobodan passe devant la cour. Tout comme il est aisé que Taylor soit devant la cour, Habré, Noriega... Parfait.

Et celui qui a pratiqué l'extermination collective en Irak, ne doit-il pas se soumettre à la cour internationale ? Si la cour nous est imposée exclusivement à nous, ces cours nous les récusons et ne les reconnaissons pas. Que nous y soyons tous sans exclusive soumis, ou alors nous n'avons pas à les reconnaître. Chacun d'entre nous, grand ou petit soit-il, doit se soumettre à la cour pénale internationale, s'il y a méfait, il doit être soumis à cette cour. Nous ne sommes pas des animaux parqués à l'intérieur d'un enclos, que l'on sacrifie à l'occasion de l'aïd, à leur guise. Nous sommes des nations qui ont droit à la vie digne sur terre et sous le soleil, prêtes à lutter, à mourir et disparaître plutôt que de vivre dans cette situation.

Jana 39

La troisième question : c'est l'exécution des prisonniers de guerre. Comment ils ont été exécutés ? Comment peut-on exécuter les prisonniers de guerre ? Lorsque le président de l'Irak et des membres de son gouvernement ont été arrêtés, les pays occupants les ont déclarés prisonniers de guerre. Nous allons poursuivre ces pays à cause de cela : les prisonniers de guerre ne doivent pas être exécutés ou jugés, et ils doivent être libérés après l'arrêt effectif des opérations.

Qui a exécuté le président de l'Irak ? Répondez.

Nous savons qui l'a jugé, le nom du juge, son visage et son identité sont connus. Qui l'a exécuté ? Qui a exécuté la peine de mort le jour de l'aïd Al-Adha ? Qui répondra ? Des gens cagoulés l'ont exécuté... Est-ce que cela est acceptable ? Si le monde est civilisé et eux des prisonniers de guerre aux mains de pays civilisés qui respectent le droit international, comment pouvait-on exécuter un président par une bande de gens cagoulés ? Qui sont-ils ? Ont-ils la prérogative de l'arrestation judiciaire ? Ont-ils un pouvoir juridique pour exécuter un prisonnier de guerre ou un condamné à mort après une décision d'un tribunal ?

Jana 40

Savez-vous ce que disent les gens ?

Ils disent que le président américain et le premier ministre britannique sont les cagoulés qui ont exécuté le président irakien et les membres de son gouvernement. C'est une accusation qui reste plausible jusqu'au jour où elle sera démentie.

Oui, pourquoi ils ne découvrent pas leur visage ? Leurs grades ? Et leurs identités : officiers ? sous-officiers ? soldats ? juges ? ou médecins ?

Comment peut-on exécuter un chef d'État membre de l'organisation des Nations Unies et son gouvernement de cette manière douteuse.

Les pays qui ont occupé l'Irak, arrêté et jugé son président et les membres de son gouvernement, ainsi que ceux qui les ont condamnés à mort sont les responsables, mais l'exécution est restée trouble et c'est ce à quoi doit répondre l'O.N.U. Dans le cas de l'exécution d'un simple citoyen, les exécuteurs de la peine de mort décidés par la justice sont connus.

Qu'en est-il de l'exécution d'un chef d'État membre des Nations Unies. C'est cela la guerre de l'Irak.

Jana 41

La quatrième question de l'affaire de l'Irak est la prison d'Abou Ghraieb qui constitue une honte pour l'humanité. Je sais que l'Amérique pourrait enquêter sur cette affaire. Mais l'O.N.U. ne doit pas lâcher cette affaire. L'assemblée générale va enquêter dans cette affaire de la prison d'Abou Ghraieb dans laquelle on a torturé des prisonniers de guerre sur lesquels on a lâché des chiens et qui ont subi le viol. C'est une pratique inédite, dont aucun occupant ou agresseur ne doit envisager l'utilisation. Même le diable ne ferait pas cela. Des prisonniers de guerre qui sont violés à la prison d'Abou Ghraieb, dans un État membre des Nations Unies, et cette violation est le fait d'un État membre de l'O.N.U. qui jouit d'un siège permanent au conseil de sécurité.

Quel conseil de sécurité !!!

C'est une question humaine que nous ne pouvons passer sous silence. Nous devons enquêter, trouver une réponse et la faire connaître au monde.

Frères, jusqu'ici, il y a un quart de million de prisonniers de guerre, hommes et femmes, à la prison d'Abou Ghraieb, et vous avez vu comment ils sont traités ?

Nous ne devons pas oublier cette question sur laquelle nous avons obligation d'enquêter.

Jana 42

Et puis il y a également la guerre d'**Afghanistan** sur laquelle nous devrions également enquêter. Pourquoi faire des talibans et de l'Afghanistan des ennemis. Et qui sont ces talibans ?

Si les talibans veulent fonder un État religieux qu'ils le fondent, nous n'en n'avons cure. Comme c'est le cas du Vatican. Est-ce que cela constitue un danger pour nous ? Aucunement... c'est un État très pacifiste. Si les Afghans veulent mettre en place un émirat islamique, qu'il soit comme le Vatican. Qui a désigné les talibans en tant qu'ennemi et a appelé à fourbir les armées pour les combattre ? Est-ce que Ben Laden est un Afghan ? Est-ce qu'il est un taliban ? Aucunement. Est-ce que les terroristes qui ont attaqué New York, où nous nous trouvons maintenant, sont des Afghans ?

Est-ce qu'ils sont des talibans ? Du tout. Ils ne sont ni Afghans ni talibans.

Alors pourquoi l'Irak ? Et pourquoi L'Afghanistan ?

Jana 43

Si je voulais fourvoyer mes amis Américains et Anglais, je ne dirais pas cela, tout en les encourageant à la poursuite de l'envoi de davantage de forces en Afghanistan afin qu'ils se noient dans un bain de sang, car ils ne vont rien réaliser dans leur guerre en Afghanistan et en Irak.

Vous avez vu ce qui leur est arrivé en Irak, malgré le fait que ce pays est un pays désertique et ouvert. Qu'en est-il de l'Afghanistan, où personne ne peut vaincre ces montagnes jusqu'au jour du jugement dernier. Les envahir c'est comme attaquer une montagne avec une pioche, comme on dit.

Je ne veux pas fourvoyer mes amis, mais je veux les sauver eux et ces pauvres peuples. Je dis à l'Amérique et à tous les pays qui combattent en Afghanistan : Laissez l'Afghanistan aux Afghans et l'Irak aux Irakiens. Laissez-les même s'ils sont en train de s'entretuer, ils sont libres de le faire ou pas. Même ici en Amérique, il y avait une guerre civile. Qui est ce qui s'est ingéré ?

Cela ne s'est-il pas passé également en Espagne, en Chine et dans toutes les régions du monde ? Laissez cette guerre prendre le caractère d'une guerre civile ; laissez les Irakiens s'entretuer. Ils sont libres. Laissez les Afghans mener des combats fratricides.

Jana 44

Qui a dit que si les talibans arrivaient au pouvoir en Afghanistan, ils deviendraient dangereux. Est-ce que les talibans ont des missiles intercontinentaux ? Est-ce que les avions qui ont attaqué New York – cet endroit – sont partis de l'Afghanistan ou de l'Irak ?

Ils sont partis de l'aéroport Kennedy à New York, pourquoi alors aller bombarder l'Afghanistan ? Ceux qui ont attaqué New York ne sont ni Afghans, ni talibans, ni Irakiens. Comment nous pourrions accepter en silence ces choses ? Celui qui ne dénonce pas l'injustice est un diable sourd et nous ne voulons pas devenir des diables sourds. C'est notre droit, car nous sommes concernés par le destin du monde et de l'humanité et nous ne voulons pas mépriser le genre humain de cette façon.

Jana 45

Après cela, Ali, l'assemblée générale ouvrira le dossier des **assassinats**.

Vous ouvrirez de nouveau une enquête sur l'assassinat de Patrice Lumumba, sur qui l'a assassiné et pourquoi ? Nous voulons inscrire cela dans notre histoire africaine ; nous voulons savoir comment on assassine un dirigeant africain libérateur. Nous voulons que nos enfants étudient en histoire comment est tué le héros Patrice Lumumba, le héros de la libération congolaise africaine, et juger celui qui a commis ce crime. C'est un dossier qui sera ré-ouvert.

Et pour cela vous allez consulter des documents.

Jana 46

Qui a tué le secrétaire général des Nations Unies, Hamarchold ?

Qui a fait exploser son avion en 1961, la même année de la mort de Lumumba.

Qui a détruit l'avion du secrétaire général ? Comment rester silencieux devant l'explosion de l'avion du secrétaire général des Nations Unies ? Qui a commis cet acte ? Et qui a intérêt à son élimination ?

Jana 47

Ensuite, l'assassinat de Kennedy en 1963. L'assemblée des Nations Unies aura à ouvrir le dossier de l'assassinat du président américain Kennedy. Pourquoi ? Nous voulons savoir. Il a été tué par quelqu'un répondant au nom de Lee Harvey. Un autre qui s'appelait Jack Ruby est entré en scène et a tué Lee Harvey, le meurtrier de Kennedy. Pourquoi l'a-t-il tué ? Jack Ruby, un Israélien, a tué Lee Harvey qui lui-même a tué Kennedy. Pourquoi cet Israélien, a-t-il tué le meurtrier de Kennedy ? Ensuite, Jack Ruby, le tueur du meurtrier de Kennedy, est lui-même mort dans des circonstances obscures, avant qu'il ne soit rejugé. Pourquoi ?

Revenez au dossier. Il faut que nous sachions. Ce que je sais et que vraisemblablement tout le monde sait... ce que nous avons étudié dans l'histoire, est que Kennedy avait décidé que soient inspectés les réacteurs israéliens de Dimona, s'il s'y trouvait ou non des bombes atomiques ?

C'est la raison pour laquelle on s'est débarrassé de lui.

Du moment que cette affaire est de la sorte une affaire internationale, en relation avec la paix mondiale et avec les armes de destruction massive, il faut ouvrir l'investigation sur la raison de l'assassinat de Kennedy.

Jana 48

Et il vous faut ouvrir le dossier du révérend Martin Luther King.

Militant noir des droits de l'homme, dont l'assassinat est un complot. Ce dossier doit être ouvert et savoir qui l'a assassiné et lui demander de rendre des comptes.

Ensuite l'assassinat de Khalil Al-Wazir, Abou Jihad, le Palestinien. L'attentat qui l'a visé s'est produit dans un État souverain, membre de cette assemblée et c'est la Tunisie, où il se trouvait en sécurité dans la capitale. L'agression s'est produite à l'aide de quatre navires, de deux sous-marins et de deux hélicoptères. Il n'y a eu point de respect pour l'indépendance de ce pays, pour parvenir à assassiner Khalil Al-Wazir.

Comment garder le silence pour pareille affaire?... Est-ce à dire que nous allons demeurer des objectifs, chaque jour, attendant que viennent des sous-marins, que viennent à nous des navires de guerre au large de nos côtes. Et qu'ils prennent qui ils veulent et s'en vont avec, sans crainte de rendre des comptes? L'assassinat d'Abou Ayad... Voyez les circonstances troubles dans lesquelles il avait été assassiné.

Après cela, il y a eu l'opération appelée opération de Ferdan ou opération : source de la jeunesse... Cette opération a vu l'assassinat de Kamel Nasser, un poète, Kamel Adwan et Abou Youcef Annadjar.

Trois Palestiniens ont été agressés dans un État libre, souverain, membre de l'assemblée générale des Nations Unies : le Liban. Assassinés dans la capitale du Liban, alors qu'ils étaient en sécurité. Cette affaire, nous devons savoir qui a perpétré cela. Qu'il rende compte, pour que cela ne se répète plus.

Jana 49

Comment a été assassiné Maurice Bishop, et comment s'est accomplie l'agression sur **la Grenade**, nous avons déjà évoqué le comment de l'agression sur la Grenade et avec combien de navires et combien de soldats.

Nous avons dit que la Grenade avait été attaquée avec sept mille soldats et quinze navires de guerre, avec aussi des dizaines d'avions bombardiers. Le président Bishop y a été tué.

Et la Grenade est membre de cette assemblée.

Il ne nous est pas possible de garder le silence sur ces crimes. Ou alors sommes-nous voués à devenir tous des offrandes sacrificielles et chaque année ce sera le tour de l'un d'entre nous.

Nous ne sommes pas des animaux ligotés, prêts au sacrifice.

Nous défendons notre existence, nos vies et celles de nos enfants et de nos petits-enfants.

Cette planète ne s'est pas formée que pour les États puissants.

Celui qui l'a créé est Dieu, le Dieu de nous tous.

Devrions-nous y vivre humiliés ? Aucunement.

Jana 50

Après quoi, on ouvre le dossier de l'enquête sur les **massacres abjects**, à savoir :

Le massacre de Sabra et Chatila avec ses trois mille victimes humaines.

Cette zone était sous la protection de l'armée israélienne d'occupation. Il y a eu tuerie sur des hommes, des femmes, des enfants palestiniens, en majorité palestiniens : trois mille.

Comment se taire sur cela ?

Le Liban est un État indépendant, membre de cette assemblée. Il a été occupé. La zone de Sabra et Chatila était sous occupation. Trois mille ont été égorgés.

Après quoi, la tuerie de Gaza en 2008.

Pour votre information, il y a eu mille victimes femmes, entre tuées et blessées et deux mille deux cents enfants. Cela revient à trois mille deux cents victimes, des femmes et des enfants, seulement. Cinquante institutions relevant des Nations Unies ont été détruites. Relevant de cette assemblée générale. Et la destruction de trente autres institutions non gouvernementales : des organisations mondiales de secours, la destruction de soixante institutions de santé, avec quarante tués parmi les infirmiers, les médecins et ceux qui agissaient dans l'humanitaire.

Cela étant comme dans la tuerie de Gaza, en Al-Kanoune (décembre 2008)

Les criminels sont toujours de ce monde. Ils doivent être déférés à la cour pénale internationale.

Autrement ne déférer que les faibles à la cour pénale internationale, que les petits États, les États du tiers monde, alors que les autres sont protégés et ne seront pas déférés devant cette cour. Si cette cour n'est pas internationale, nous aussi nous n'avons pas à la reconnaître. Si elle était internationale, tout le monde devrait y être soumis. Tant que la cour internationale de justice voit ses arrêts non respectés et bafoués, tant que l'Agence de l'Énergie Atomique n'est pas faite pour tous les États, tant que l'assemblée générale présente n'est rien, tant que le conseil de sécurité se trouve monopolisé, phagocyté, comme un fief sécuritaire...

C'est donc quoi au juste, les Nations Unies ? Le néant.

Qui sont les Nations Unies ? Nous sommes où ? Les Nations Unies n'existent pas.

Jana 51

Il y a également le phénomène de la **piraterie**. Ce phénomène peut se propager dans toutes les mers et constituer un danger comme le terrorisme.

Je vais, maintenant, parler de la piraterie somalienne. Je vous dis que les Somaliens ne sont pas des pirates ; c'est nous les pirates. Nous nous sommes attaqués à leurs poissons, au gagne-pain de leurs enfants, leurs zones économiques et leurs eaux territoriales. Tous vos bateaux, de la Libye à l'Inde, le Japon, l'Amérique, tous, nous sommes des pirates. Nous avons agressé les eaux de la Somalie.

Après l'effondrement de l'État de la Somalie, nous sommes venus pour la mordre. Dans ce cas, et pour défendre leur richesse halieutique et le pain de leurs enfants, les Somaliens se sont transformés en pirates. Ils ne sont pas pirates, ils défendent le pain de leurs enfants. Maintenant, vous voulez traiter cette question de manière fautive ; envoyer des bateaux de guerre pour attaquer les Somaliens. Non. Il faut envoyer des navires pour attaquer ceux qui portent atteinte à la richesse des Somaliens, au gagne-pain de leurs enfants. Quand vous croisez un navire de pêche étranger, attaquez-le.

Jana 52

En tout cas, j'ai rencontré des pirates et leur ai dit que j'allais préparer un accord entre eux et le monde : le monde doit respecter la zone économique somalienne de 200 miles marins, selon le droit maritime et toute la richesse de la zone appartient aux Somaliens. Le monde doit respecter cette région.

Deuxièmement, tous les États s'abstiennent de déverser leurs déchets toxiques dans les eaux économiques somaliennes et sur les côtes de ce pays. En contrepartie, les Somaliens s'engagent à cesser leurs attaques contre les bateaux. Nous allons finaliser cet accord et le soumettre à l'assemblée générale des Nations Unies. C'est cela la solution et pas autant et davantage de navires pour attaquer les Somaliens.

Le plus grave, c'est qu'aujourd'hui on a fait stationner au large des navires qui empêchent les Somaliens de quitter les ports et pratiquer la pêche. Notre traitement du phénomène de la piraterie est faux. Celui du terrorisme l'est également et notre traitement des maladies est aussi erroné.

Jana 53

Pourquoi notre traitement des **maladies** est faux ? Si le sérum de la grippe porcine – peut être vous aurez la grippe des poissons à l'avenir, car les laboratoires des services de renseignement sont à l'œuvre – si ce sérum se vend à un prix cher, cela veut dire qu'il s'agit de commerce. Nous sommes devant des virus préfabriqués qu'on diffuse à travers le monde afin que les sociétés capitalistes fassent de l'argent par la vente de médicaments. C'est honteux.

C'est illicite. Les sérums ne devaient pas se vendre. Le médicament aussi. Lisez le Livre Vert, il refuse la vente des médicaments. Le médicament ne se vend pas. Allez annoncer que les médicaments et les sérums sont gratuits, dans ce cas les virus cessent de se propager car on les fabrique pour produire des sérums qui seront bénéfiques aux sociétés capitalistes.

Ce traitement est faux. Annoncez que les sérums ne se vendent pas. Même si les virus sont véridiques, les sérums ne doivent pas être vendus, ils doivent être gratuits. Le monde déploie des efforts et fabrique ces sérums afin de se sauvegarder.

Jana 54

Tout ceci fait l'objet de dossiers et de sujets que l'assemblée générale des Nations Unies aura à débattre. Elle n'aura pas d'autre travail que celui-ci. Ensuite, l'accord d'Ottawa qui interdit la **fabrication de mines**, leur transport et le commerce...etc.

C'est une erreur. Les mines ne sont pas un moyen offensif. C'est un moyen défensif.

La mine est statique, elle ne fait aucun mouvement. Elle n'attaque pas. Elle reste là où vous la placez et ne réagit que si vous venez à elle. Mais pourquoi venir à elle ? Si je veux semer des mines sur les frontières de mon pays. Et si vous venez à franchir les frontières de mon pays, et que vous perdez votre main ou votre jambe...

Je vous en prie. Que les pays signataires de l'accord d'Ottawa reconsidèrent leur signature.

Ce propos existe sur internet, sur le site "Kadhafi parle".

Cet accord devra être supprimé ou amendé.

On voudrait nous dépouiller y compris des mines anti personnelles. Si je veux placer une mine devant chez moi, devant ma ferme... C'est un moyen de défense, ce n'est pas un moyen offensif.

Supprimez les bombes atomiques, les missiles transfrontaliers.

Jana 55

Quant à l'affaire de la **Palestine**, la solution des deux États est impossible : je vous en prie, n'en discutez pas. La solution, c'est celle d'un seul État, démocratique pour Juifs et Palestiniens.

Pour les Palestiniens, pour les Chrétiens et pour les autres. À l'exemple du Liban.

Deux États, c'est une solution qui n'est pas scientifique... Ce n'est pas possible.

Il n'y a pas deux États voisins... ils sont déjà en interférence, complètement. L'échec de la division est avéré. D'abord ces deux États ne sont pas voisins. Ils s'interpénètrent mutuellement et se trouvent fragmentés du point de vue de la répartition géographique des populations. Au point, qu'il n'est pas possible d'installer une zone distincte entre les deux États. Car cette zone n'existe pas.

En Cisjordanie, il y a un demi-million de colons israéliens. Et ce qui est nommé Israël compte un million de citoyens palestiniens. Comment leur faire deux États ?

Il faut que le monde s'oriente sur un État unique, démocratique, sans fanatisme religieux, ni fanatisme nationaliste et linguistique. Car le fanatisme est réactionnaire et ceci est révolu. C'est fini...

C'était des idées de vieille garde endurcie, les idées de troisième guerre mondiale, à l'exemple de celles de Yasser Arafat et de Sharon. Ceux-là ont disparu.

La nouvelle génération veut un seul état démocratique. Il nous appartient de ne ménager aucun effort pour faire accepter le seul État et tout le monde y vivra en paix.

Voyez : jeunes Palestiniens et Israéliens, veulent la paix. Ils veulent vivre dans un même État.

Que l'on finisse avec ce mal de tête qui ronge et empoisonne le monde entier.

C'est cela le livre blanc sur la solution "isratine" que vous devriez prendre par la suite, Ali.

Jana 56

Les Arabes n'ont pas de contentieux avec les Israéliens... Ils sont cousins. Et ils vivent les uns avec les autres en paix. Que les réfugiés reviennent et ils vivront tous dans un seul État, en paix.

C'est vous qui les avez brûlés... Vous avez fait l'holocauste. Vous avez fait les chambres à gaz en Europe. C'est vous qui avez la haine du Juif et non nous. Nous les avons accueillis et protégés...

Vous, vous les avez chassés. Et leur avez dit : partez, allez combattre les Arabes.

Qu'on nous laisse faire éclater la vérité... Nous ne sommes pas des ennemis pour les Juifs.

Nous sommes cousins. Un jour ou l'autre les Juifs auront besoin des Arabes.

Et les Arabes ne les protégeront pas comme ils l'ont déjà fait dans le passé.

Voyez ce qu'a fait Titus, ce qu'a fait Adrien, Ce qu'a fait Édouard 1^{er} et ce qu'a commis Hitler à l'égard des Juifs ? Vous les haïssez... Vous avez la haine des sémites.

Jana 57

Pour ce qui est de l'affaire du **Cachemire**, en résumé celle-ci n'aura d'autre solution qu'au moyen d'un État indépendant, un État tampon, entre l'Inde et le Pakistan. Et ce sera la fin du conflit.

Concernant le **Darfour**, je voudrais que les aides des organisations mondiales, que vous évoquez, soient traduites en projets de développement industriel, pastoral, agricole.

Et maintenant le Darfour vit en paix. Il n'y a plus de guerre. C'est vous qui l'avez amplifiée, afin que vous puissiez intervenir, y mettre un pied, en raison du pétrole, vous auriez sacrifié les gens du Darfour.

Jana 58

Pourquoi suis-je en train de dire que l'on se doit d'enquêter sur ces affaires ?

La raison est que vous aviez eu avant cela à transférer le problème de Hariri – que Dieu lui accorde sa miséricorde – auprès des Nations Unies... Pourquoi ?

Vous voudriez sacrifier ainsi Hariri et le monnayer dans l'objectif de régler des comptes avec la **Syrie**.

Sinon, le **Liban** ne serait-il plus un État indépendant, avec une justice, un parquet, des lois, des tribunaux, une police, pour que l'on parvienne jusqu'au coupable.

Moammar Kadhafi – 64^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

Seulement avec pareille démarche ce n'est pas le coupable qui est recherché. Ce qui est recherché, c'est de régler son compte à la Syrie. Et ainsi nous aurions sacrifié la cause de Hariri et il n'y aura pas de conclusion dans l'affaire Hariri.

Ainsi donc, les affaires : Abou Ayad, Khalil Al-Wazir, Kennedy, Lumumba, Hamarchold... doivent toutes être transférées aux Nations Unies.

Jana 59

En tout état de cause, l'assemblée générale, est placée sous la présidence de la Libye – et ceci relève de son droit – ce que la Libye est en mesure d'accomplir, c'est aider le monde à passer d'une étape à une autre... De ce monde qui aujourd'hui se débat... Qui souffre... Qui peine... Qui a peur... Qui est menacé... à un monde humain de paix et de tolérance.

Et j'aurais à suivre cette œuvre avec l'assemblée générale, avec Triki, avec le secrétaire général des Nations Unies, car pour autant nous ne sommes animés ni de complaisance ou autre compromission. Pour autant il s'agit du sort de l'humanité.

De la lutte de l'humanité pour vivre en paix, la lutte du tiers monde précisément et des 100 petits États, pour la vie dans la dignité, sous le soleil et sur terre, une lutte permanente jusqu'à l'aboutissement.

Au revoir
